



Formulaire de demande d'exposition Centre de Développement Culturel

Vos coordonnées

Nom / Prénom :

Nom d'artiste, le cas échéant :

Ou

Nom de l'association :

Nom et fonction du représentant :



:

@ :

Adresse :

Contact (si différent) :

Votre exposition

Nature (Photographies, peinture, sculptures, ...) :

Joindre impérativement des visuels (pièce jointe ou lien vers votre site, portfolio numérique...), et éventuellement une présentation et toute autre explication qui pourra nous aider à nous faire une idée précise de l'exposition que vous proposez.

Période de disponibilité (cocher les mois où vous n'êtes pas disponible) :

☐ Septembre 2026

☐ Octobre 2026

☐ Novembre 2026

☐ Décembre 2026

☐ Janvier 2027

☐ Février 2027

☐ Mars 2027

☐ Avril 2027

☐ Mai 2027

Demande particulière :

.....

Communication

Il est nécessaire de valoriser votre exposition par une bonne communication.
Celle-ci est à votre charge.

Nos tarifs :

Désignation	Tarif
Création maquette	50,00 €
Affiches, format A3, couleur, 80g le lot de 15	10,00 €
Invitations, format 21x9.9, couleur, 160g le lot de 25	5,00 €
Flyers, format A5, 80g couleur le lot de 50	10,00 €
Forfait complet : - maquette - 50 affiches - 100 invitations ou 200 flyers	100,00 €

La création se fait en collaboration entre notre infographiste et vous-même. Le choix des visuels utilisés, des mentions (sauf mentions obligatoires), de la ligne graphique se fera dans le cadre de cette collaboration (dans la limite du raisonnable, et de nos moyens techniques).

Le fichier non vectorisé (format .pdf et/ou .jpeg au choix) vous sera fourni pour diffusion par Internet.
Le C.D.C. imprime et diffuse à ses frais ses propres affiches et invitations (les volumes commandés sont à votre entière disposition).

Vous pouvez néanmoins, si vous le souhaitez, faire votre propre maquette et vos propres impressions, aux conditions suivantes :

- Insérer le logo du C.D.C. et de la ville de St-Martin de Crau sur vos supports de communication (logos fournis sur simple demande)
- Nous faire valider au moins 5 semaines avant le premier jour de l'exposition les différentes maquettes
- Nous fournir au minimum 3 semaines avant le premier jour de l'exposition :
 - les différentes maquettes au format .jpeg,
 - 10 affiches,
 - le cas échéant 10 invitations papier, 50 flyers

Dans tous les cas, vous vous engagez donc à diffuser le plus largement possible, à minima par Internet, les informations relatives à votre exposition.

Le C.D.C. diffuse l'information :

- dans le programme de saison (avec ou sans visuel en fonction de nos possibilités) à condition d'avoir la confirmation de l'exposition dans les temps,
- sur son site Internet, sur sa page Facebook, par le biais d'une newsletter mensuelle,
- par voie d'affichage (uniquement intérieur du C.D.C. et lieux mairie),
- au service communication de la ville pour relais dans le journal municipal, panneau d'information municipal,
- dans un spot radio diffusé sur notre radio partenaire Soleil FM.

Vous devez vous occuper de l'affichage autre (magasins) et de la diffusion auprès de vos propres réseaux.

Si vous souhaitez une couverture presse, nous pourrions vous accompagner dans les démarches en fonction de nos possibilités.

Dès la confirmation de la période d'exposition, nous aurons besoin d'un ou plusieurs visuels (si possible également d'un petit texte de présentation) de votre exposition pour notre plaquette de saison, et notre site Internet.

Mise à disposition du lieu / vente des œuvres

Sauf exception, l'exposition est annoncée du mardi au dimanche, pour une période de 2 à 3 semaines consécutives.

L'accrochage se fera la veille du premier jour de l'exposition, soit le lundi à partir de 10:30 (sauf si lundi férié).

Le décrochage se fera le lundi qui suit le dernier jour de l'exposition, entre 9:00 et 10:30 (sauf si lundi férié).

La mise à disposition du hall d'exposition du C.D.C. est **gratuite**.

L'exposition est accessible au public aux heures d'ouverture du C.D.C.

Aucun gardiennage spécifique aux expositions n'est mis en œuvre par le C.D.C.

Aucune heure de présence n'est imposée aux exposants. Mais si vous le souhaitez, vous pouvez organiser une ou plusieurs permanences pour recevoir le public. Nous conseillons dans ce cas de l'annoncer par un affichage dans le hall d'exposition.

La vente est autorisée mais doit rester discrète : les tarifs ne peuvent être affichés et doivent être indiqués sur une liste à part, uniquement disponible à la demande du public auprès de l'accueil ou en votre présence. Les œuvres doivent être vendues au décrochage et rester en place durant la totalité de la durée de l'exposition.

Vernissage

Le vernissage n'est pas une obligation. Si vous décidez d'en faire un, il sera entièrement à votre charge.

Le C.D.C. mettra à votre disposition un réfrigérateur top et un comptoir à cette occasion. Merci de prévoir vos propres verres, assiettes, serviettes, etc.

Autres

Le C.D.C. assure les œuvres pour une valeur globale de **70 000 €**. Si la valeur des œuvres exposées est supérieure, vous devrez exposer vous-même la valeur en dépassement.

Vous pouvez agrémenter votre exposition de textes explicatifs, biographie, liste des œuvres (sans tarif), carte de visite, livre d'or (...) qui pourront rester à disposition du public pendant tout le temps de l'exposition.

Chaque toile doit être munie de son propre système d'accroche.

Pour les sculptures de petit format et les petits objets, des vitrines peuvent être mises à disposition.

Pour les sculptures plus imposantes, elles devront être présentées de plein pied, ou, si besoin nous vous fournirons une table (à votre charge de la napper pour un rendu le plus esthétique possible).

Retour du formulaire

Merci de retourner ce formulaire, accompagné de vos visuels, à l'adresse suivante :

animation@cdc-smc.fr

ou

à l'accueil du C.D.C.

ou

Par courrier :

C.D.C.

Place François Mitterrand
13310 Saint-Martin de Crau

Le nombre de demandes ne nous permettant pas de programmer l'ensemble des exposants qui le souhaitent, en cas de non-programmation en 2024/25, sauf information contraire de votre part, nous conserverons votre demande pour les saisons 2025/26 et 2026/27.